

La Fédération de voile du Québec sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements de la fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX

A) CATÉGORIES ADMISSIBLES DE LA FÉDÉRATION



CATÉGORIES	ÂGES		SEXES	ÉPREUVES
	2011	2012		
Double+Simple	17 ans et -	17 ans et -	M+F	Dériveur
Double+Simple	Ouvert	Ouvert	M+F	Dériveur
Optimist	15 ans et -	15 ans et -	M+F	Dériveur-Optimist

B) AFFILIATION

Non obligatoire aux Jeux du Québec régionaux

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC, ÉTÉ 2012

A) CATÉGORIES

CATÉGORIES	ÂGES	SEXES
Optimist (15 ans et -)	15 ans et moins	Mixte
Dériveur solitaire (17 ans et -)	17 et moins	Mixte

B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

**Athlètes**

**Maximum:** 6 athlètes dont :  
3 athlètes en optimist  
3 dériveurs solitaires

**Entraîneur-accompagnateur**

Entraîneur 1 obligatoire  
Accompagnateur 1 maximum

C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

L'entraîneur devra posséder au minimum la certification du PNCE « Niveau 1 en voile certifié ou instructeur voile blanche formé »

D) AFFILIATION ET MODALITÉS

Tous les athlètes doivent être affiliés à la Finale  
Coût: 12\$ par athlète

E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

2011 : Compétition de sélection ou un camp d'entraînement régional  
2012 : Régates de sélection

F) ADMISSIBILITÉ

Avoir participé à une compétition de sélection

G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Le lieu d'appartenance de l'athlète sera son lieu de pratique sportive.

H) FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Tournoi à la ronde avec finale

I) SURCLASSEMENT

Aucun

J) SUBSTITUTION

Autorisée en autant que l'athlète ait participé à la compétition de sélection

K) EXCLUSION

Athlètes Élite et Excellence identifiés

L) MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribué lors de la Finale provinciale sera de :

Médailles d'or : 2

Médailles d'argent : 2

Médailles de bronze : 2

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs

M) SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

Épreuve(s) = toutes les épreuves

Point attribué à la première position = 57

Nombre de point séparant chaque position = 1

Toute exception à quelque règlement ci-haut mentionné doit faire l'objet d'une entente tripartite écrite entre la fédération sportive de régie provinciale, le Comité organisateur des Jeux du Québec régionaux et *SPORTSQUÉBEC*.